

**DEMANDE D'HOMOLOGATION D'UN PRODUIT
PHYTOPHARMACEUTIQUE A USAGE AGRICOLE**

1. NOM DU DEMANDEUR

2. NUMERO D'AUTORISATION DU DEMANDEUR

3. TYPE DE LA DEMANDE

- Nouvelle demande
 Modification d'homologation, préciser :
 Ré-homologation

4. NOM COMMERCIAL DU PRODUIT

5. CATEGORIE DU PRODUIT (cocher la case correspondante)

- Insecticide Acaricide Microorganisme
 Fongicide Herbicide Autre, préciser :

6. PAYS DE DELIVRANCE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

7. NOM DE(S) LA SUBSTANCE(S) ACTIVE(S) ENTRANT DANS LA COMPOSITION DU PRODUIT

7.1. DANS LE CAS :

- D'UNE SUBSTANCE ACTIVE NON AUTORISEE EN UNION EUROPEENNE
OU
- D'UN PRODUIT DONT LA SUBSTANCE ACTIVE EST AUTORISEE EN UNION EUROPEENNE MAIS EN
PROVENANCE D'UN PAYS NE FIGURANT PAS SUR LA LISTE POSITIVE DES PAYS AUTORISES
OU
- D'UN PRODUIT DONT LA SUBSTANCE ACTIVE EST AUTORISEE EN UNION EUROPEENNE MAIS FAIT PARTIE
DES SUBSTANCES CANDIDATES A LA SUBSTITUTION

RENSEIGNER L'INTERET A HOMOLOGUER LE PRODUIT (AGRICOLE, ECONOMIQUE, ALTERNATIVE...)

8. LE CAS ECHEANT, INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (cocher la case correspondante)

- Compatible avec la protection biologique intégrée, fournir un justificatif
 Compatible en agriculture biologique, fournir un justificatif

Nom, visa du responsable, date et cachet du demandeur

- * Joindre la fiche technique, la fiche de données de sécurité du produit.
- * Les documents fournis doivent être en correspondance notamment avec les fabricants et les lieux de fabrication, les concentrations en substance active...